

Fondation Brain Canada

États financiers

31 mars 2024



Rapport de l'auditeur indépendant

Aux membres du conseil d'administration de la
Fondation Brain Canada

Opinion

Nous avons effectué l'audit des états financiers de la **Fondation Brain Canada** [la « Fondation »], qui comprennent l'état de la situation financière au 31 mars 2024, et l'état de l'évolution de l'actif net, l'état des résultats et l'état des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi que les notes annexes, y compris le résumé des principales méthodes comptables.

À notre avis, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de la Fondation au 31 mars 2024, ainsi que des résultats de son exploitation et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers » du présent rapport. Nous sommes indépendants de la Fondation conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de la Fondation à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider la Fondation ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de la Fondation.

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;
- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de la Fondation;
- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;
- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la Fondation à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener la Fondation à cesser son exploitation;
- nous apprécions la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et évaluons si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

Ernst & Young S.N.L./S.E.N.C.R.L.¹

Montréal, Canada
Le 10 juillet 2024

CPA auditeur, permis de comptabilité publique no A124456

État de la situation financière

Aux 31 mars

	2024	2023
	\$	\$
Actif		
Actif à court terme		
Trésorerie et équivalents de trésorerie	3,123,758	8,950,609
Trésorerie soumise à restrictions (note 3)	89,722	200,000
Placements à court terme (note 4)	5,000,000	-
Intérêts courus à recevoir	18,465	9,554
Autres débiteurs	60,621	73,535
Apports à recevoir du gouvernement (note 5)	1,849,666	4,270,592
Frais payés d'avance et dépôts	54,883	72,311
Total de l'actif à court terme	10,197,115	13,576,601
Immobilisations corporelles (note 6)	96,748	104,734
	10,293,863	13,681,335
Passif et actif net		
Passif à court terme		
Créditeurs et charges à payer (note 7)	116,998	138,220
Salaires et avantages sociaux à payer (note 7)	362,083	310,079
Tranche à court terme des apports reportés (note 8)	5,682,007	7,420,350
Total du passif à court terme	6,161,088	7,868,649
Apports reportés (note 8)	2,398,513	3,721,668
Total du passif	8,559,601	11,590,317
Engagements (note 9)		
Actif net		
Non affecté	1,637,514	1,986,284
Investi en immobilisations	96,748	104,734
	1,734,262	2,091,018
	10,293,863	13,681,335

Voir les notes ci-jointes

Approuvé au nom du conseil d'administration :

_____, administrateur

État de l'évolution de l'actif net

Périodes closes les 31 mars

	Non affecté \$	Investi en immobilisations \$	Total 2024 \$ (12 mois)	Total 2023 \$ (3 mois)
Solde au début de la période	1,986,284	104,734	2,091,018	2,802,650
Insuffisance des produits sur les charges	(341,352)	(15,404)	(356,756)	(711,632)
Acquisition d'immobilisations corporelles	(7,418)	7,418	-	-
Solde à la fin de la période	1,637,514	96,748	1,734,262	2,091,018

Voir les notes ci-jointes

État des résultats

Périodes closes les 31 mars

	2024	2023
	\$	\$
	<u>(12 mois)</u>	<u>(3 mois)</u>
Produits		
Apports affectés (<i>annexe 1</i>)	31,884,151	12,203,158
Apports non affectés des donateurs	212,253	28,445
Produits d'intérêts	685,232	153,479
	<u>32,781,636</u>	<u>12,385,082</u>
Charges		
Subventions et bourses (<i>annexe 2</i>)	28,630,714	11,994,482
Charges d'exploitation (<i>annexe 2</i>)	4,492,274	1,098,215
Amortissement des immobilisations corporelles	15,404	4,017
	<u>33,138,392</u>	<u>13,096,714</u>
Insuffisance des produits sur les charges	<u>(356,756)</u>	<u>(711,632)</u>

Voir les notes ci-jointes

État des flux de trésorerie

Périodes closes les 31 mars

	2024	2023
	\$	\$
	(12 mois)	(3 mois)
Activités d'exploitation		
Insuffisance des produits sur les charges	(356,756)	(711,632)
Éléments sans effet sur la trésorerie :		
Amortissement des immobilisations corporelles	15,404	4,017
Variations des éléments hors trésorerie du fonds de roulement liés aux activités d'exploitation :		
Intérêts courus à recevoir	(8,911)	(343)
Autres débiteurs	24,952	45,140
Frais payés d'avance et dépôts	17,428	(3,687)
Créditeurs et charges à payer	(21,222)	(55,260)
Salaires et avantages sociaux à payer	52,004	(79,208)
Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation	(277,101)	(800,973)
Activités de financement		
Apports reçus	31,231,541	4,918,157
Apports comptabilisés à titre de produits, avant reprise liée aux remboursements de subventions et bourses	(31,884,151)	(12,203,158)
Flux de trésorerie liés aux activités de financement	(652,610)	(7,285,001)
Activités d'investissement		
Acquisition d'immobilisations corporelles	(7,418)	-
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement	(7,418)	-
Diminution nette de la trésorerie et des équivalents de trésorerie	(937,129)	(8,085,974)
Trésorerie et équivalents de trésorerie au début de la période	9,150,609	17,236,583
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la fin de la période	8,213,480	9,150,609
Composition de la trésorerie et des équivalents de trésorerie :		
Fonds en banque	3,123,758	8,950,609
Trésorerie soumise à restrictions	89,722	200,000
Certificats de placement garanti	5,000,000	-
	8,213,480	9,150,609
Informations supplémentaires sans effet sur la trésorerie :		
Autres débiteurs	12,038	-
Apport à recevoir du gouvernement	(2,420,926)	4,270,592
Remboursement des subventions et bourses inclus dans les apports reportés	(2,408,888)	4,270,592

Voir les notes ci-jointes

Notes afférentes aux informations financières

31 mars 2024

1. Constitution et objectif de la Fondation

La Fondation Brain Canada (la « Fondation ») est un organisme de bienfaisance constitué conformément à la Partie II de la *Loi sur les corporations canadiennes* le 30 août 1997. La Fondation est une fondation publique aux fins fiscales et n'est pas assujettie aux impôts sur les bénéfices. Le 7 octobre 2014, la Fondation a obtenu ses statuts de prorogation en vertu de l'article 211 de la *Loi canadienne sur les organisations à but non lucratif*.

La Fondation vise à recueillir des fonds afin de favoriser les avancées dans la recherche fondamentale en neuroscience, dans le but de rehausser les soins de santé dispensés aux personnes qui sont aux prises avec des blessures ou des maladies neurologiques. L'objectif de la Fondation est d'utiliser les fonds amassés pour financer les scientifiques affiliés avec les universités, les hôpitaux ou autres établissements universitaires du Canada participant à des programmes de recherche et de développement en neuroscience de calibre mondial.

En 2022, la Fondation a fait la demande auprès de l'Agence du revenu du Canada de modifier la date de fin de son exercice. À compter du 1^{er} avril 2023, l'exercice de la Fondation prend fin le 31 mars.

2. Principales méthodes comptables

Les présents états financiers ont été dressés conformément à la partie III du *Manuel des Comptables Professionnels Agréés du Canada – Comptabilité*, « Normes comptables pour les organismes sans but lucratif », qui établit les principes comptables généralement reconnus pour les organismes sans but lucratif et comprend les principales méthodes comptables présentées ci-après :

Comptabilisation des produits

La Fondation applique la méthode du report pour la comptabilisation des apports. Les apports grevés d'une affectation externe sont reportés et comptabilisés à titre de produits au cours de l'exercice où les charges correspondantes sont engagées. Les apports non affectés sont comptabilisés à titre de produits lorsqu'ils sont reçus ou à recevoir si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que sa réception est raisonnablement assurée.

En vertu de l'ententes de contribution avec le gouvernement, la Fondation peut attribuer jusqu'à 12 % des apports reçus de Santé Canada au cours de l'exercice au financement des charges d'exploitation. Les apports des donateurs et des partenaires ne sont pas limités au pourcentage prévu dans l'entente avec le gouvernement.

Les produits financiers non grevés d'une affectation sont comptabilisés à titre de produits lorsqu'ils sont gagnés.

Trésorerie et équivalents de trésorerie

La trésorerie et les équivalents de trésorerie comprennent les fonds en banque et les placements très liquides ayant une échéance initiale de trois mois ou moins à la date d'acquisition.

Placements

Les placements consistent en des certificats de placement garanti. Conformément à la l'entente de contribution conclue avec Santé Canada, la Fondation peut seulement investir l'excédent de trésorerie versée par le gouvernement du Canada dans des certificats de dépôt portant intérêt ou des bons du Trésor émis par le gouvernement.

Notes afférentes aux informations financières

31 mars 2024

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées au coût moins l'amortissement cumulé. L'amortissement est calculé sur leur durée de vie utile estimative respective en utilisant la méthode de l'amortissement dégressif aux taux suivants :

Ordinateurs	30 %
Mobilier et matériel	30 %

Les œuvres d'art qui consistent en des tableaux ne sont pas amorties en raison de leur nature et de leur durée de vie pratiquement illimitée.

Dépréciation d'actifs à long terme

Les actifs à long terme, qui comprennent les immobilisations corporelles, sont soumis à un test de dépréciation lorsque certains événements ou changements de situation indiquent que la valeur comptable d'un actif peut ne pas être recouvrable. Une dépréciation est comptabilisée lorsque la valeur comptable d'un actif destiné à être conservé et utilisé dépasse la valeur non actualisée des flux de trésorerie nets futurs résultant de son utilisation et de sa disposition. S'il est établi que l'actif a subi une dépréciation, la perte de valeur correspond à l'excédent de la valeur comptable de l'actif sur sa juste valeur, laquelle est calculée selon la méthode des flux de trésorerie actualisés lorsque les cours du marché ne sont pas disponibles. Toute dépréciation entraîne une réduction de valeur de l'actif et la comptabilisation d'une charge à l'excédent (l'insuffisance) des produits sur les charges au cours de l'exercice. Une perte de valeur ne doit pas faire l'objet de reprises si la juste valeur de l'actif correspondant s'accroît ultérieurement.

Apports de biens et de services

La Fondation reçoit des services offerts par des bénévoles ainsi que des services, de l'équipement et d'autres biens fournis sans contrepartie monétaire. En raison de la difficulté de déterminer leur juste valeur, les services, l'équipement et les autres biens reçus en apport sont uniquement présentés dans les états financiers si la juste valeur est facilement disponible et peut être déterminée, et si les biens et services auraient dû être achetés par la Fondation.

Instruments financiers

Évaluation des instruments financiers

La Fondation comptabilise initialement un instrument financier créé, émis ou pris en charge dans une opération conclue dans des conditions de pleine concurrence à la juste valeur.

Les instruments d'emprunt ou les instruments de capitaux propres contractés dans une opération entre apparentés qui sont cotés sur un marché actif, les instruments d'emprunt pour lesquels les données d'entrée importantes pour la détermination de leur juste valeur sont observables, et les instruments dérivés sont également comptabilisés initialement à la juste valeur.

La Fondation comptabilise les coûts de transaction dans l'excédent (l'insuffisance) des produits sur les charges de la période au cours de laquelle ils sont engagés. Cependant, les instruments financiers conclus dans des conditions de pleine concurrence qui ne seront pas évalués ultérieurement à la juste valeur sont ajustés en fonction des coûts de transaction qui sont directement attribuables à leur création, à leur émission ou à leur prise en charge; ces coûts de transactions, et tout autre frais de financement, sont amortis selon la méthode linéaire.

Notes afférentes aux informations financières

31 mars 2024

Par la suite, la Fondation évalue les instruments financiers comme suit :

- i) les placements dans des instruments de capitaux propres cotés sur un marché actif, à la juste valeur;
- ii) les autres actifs financiers, qui comprennent la trésorerie et les équivalents de trésorerie, les apports à recevoir, les frais payés d'avance et dépôts, les placements à court terme et les débiteurs [en excluant les taxes de vente à recevoir] au coût amorti;
- iii) Les passifs financiers, qui comprennent les créditeurs et charges à payer et les salaires et avantages sociaux à payer au coût amorti.

Dépréciation

S'il existe des indications d'une possible dépréciation, la Fondation doit déterminer s'il y a eu un changement défavorable important dans le calendrier ou le montant prévu des flux de trésorerie futurs attendus de cet actif financier. Le montant de toute perte de valeur est déterminé en comparant la valeur comptable de l'actif financier au plus élevé des trois montants suivants :

- i) pour un actif financier créé ou acquis dans le cadre d'une opération conclue dans des conditions de pleine concurrence, la valeur actualisée des flux de trésorerie attendus de l'actif, calculée au moyen d'un taux d'intérêt actuel du marché, approprié à cet actif, et pour un instrument d'emprunt contracté dans une opération entre apparentés, le montant des flux de trésorerie non actualisés attendus de l'actif, compte non tenu des paiements d'intérêts et de dividendes de l'instrument;
- ii) le prix qui pourrait être obtenu de la vente de l'actif à la date de clôture du bilan;
- iii) la valeur de réalisation prévue par la Fondation de tout bien affecté en garantie du remboursement de l'actif, nette de l'ensemble des coûts nécessaires à l'exercice de la garantie.

Une perte de valeur déjà comptabilisée doit faire l'objet d'une reprise dans la mesure où l'amélioration peut être rattachée à un événement survenu après la comptabilisation de la perte de valeur, mais la valeur comptable ajustée de l'actif financier ne doit pas être supérieure à ce qu'elle aurait été à la date de la reprise si la perte de valeur n'avait pas été comptabilisée.

3. Trésorerie soumise à restrictions

Le 4 février 2023, le conseil d'administration de la Fondation a désigné à titre de trésorerie soumise à restrictions un montant de 200 000 \$ qui doit être affecté à des charges d'exploitation spécifiques d'ici mars 2025 pour le financement d'activités. Cette trésorerie soumise à des restrictions internes ne peut être utilisée par la Fondation à d'autres fins que les activités désignées sans l'approbation préalable du conseil d'administration. Le 31 mars 2024, la trésorerie soumise à restrictions totalisait 89 722 \$.

4. Placements à court terme

Les placements à court terme consistent en un certificat de placement garanti portant intérêt au taux de 5,03 % et venant à échéance le 17 avril 2024.

Notes afférentes aux informations financières

31 mars 2024

5. Entente de contribution et promesses d'apports

Le 28 mars 2022, la Fondation a conclu une entente de contribution de quatre ans qui remplace l'entente de contribution et les modifications conclues précédemment avec Santé Canada entrées en vigueur le 12 mars 2020. Cette nouvelle entente visait à continuer d'appuyer le Fonds canadien de recherche sur le cerveau, lequel finance les meilleurs chercheurs canadiens en neuroscience dans le but d'améliorer la santé et la qualité de vie des Canadiens aux prises avec des troubles du cerveau. Santé Canada s'est engagée à fournir une contribution équivalente, dollar pour dollar, à celle recueillie de sources non gouvernementales aux fins de recherche, jusqu'à concurrence de 80 000 000 \$. Tel qu'il est convenu dans l'entente, la Fondation doit rembourser à Santé Canada les fonds qu'elle ne parvient pas à jumeler. En outre, Santé Canada reconnaît et convient que, pour chaque exercice, la Fondation peut utiliser jusqu'à 12 % du financement pour les charges d'exploitation et la conception de programmes de recherche sans jumeler les fonds, tel qu'il est défini dans l'entente.

Au 31 mars 2024, la Fondation a reçu 181 433 214 \$ (2023 – 158 074 050 \$) de Santé Canada, dont un montant de 169 334 838 \$ (2023 – 150 796 599 \$) correspond, dollar pour dollar, au financement reçu de sources non gouvernementales depuis le début de l'entente en avril 2011. En date du 31 mars 2024, le total des fonds gouvernementaux utilisés pour fournir une contribution équivalente aux fonds des donateurs et des partenaires a dépassé de 1 849 666 \$ (2023 – 4 720 592 \$) le montant reçu à ce jour. Un montant non jumelé de néant (2023 – 146 646 \$) a été inclus dans le solde des apports reportés à la fin de l'exercice.

En plus des montants reçus de Santé Canada, la Fondation a également reçu des apports de sources non gouvernementales. Depuis le début de l'entente le 1^{er} avril 2011, un total de 136 055 433 \$ (2023 – 128 286 035 \$) a été recueilli.

En 2024, un montant de 10 551 239 \$ (2023 – 3 315 516 \$) des fonds obtenus de donateurs et de partenaires a été envoyé directement à des établissements d'accueil plutôt qu'à Brain Canada. Ces fonds font partie intégrale des ententes signées avec les donateurs et les partenaires afin de soutenir la recherche. Se reporter à la note 9 des états financiers pour connaître les détails du montant payé en 2024.

6. Immobilisations corporelles

	Coût \$	Amortissement cumulé \$	2024 Valeur comptable nette \$	2023 Valeur comptable nette \$
Ordinateurs	94 683	58 920	35 763	41 265
Mobilier et matériel	88 791	82 996	5 795	8 279
Œuvres d'art	55 190	-	55 190	55 190
	238 664	141 916	96 748	104 734

7. Crédoiteurs et charges à payer, et salaires et avantages sociaux à payer

Les salaires et avantages sociaux à payer comprennent les sommes à payer au gouvernement de 4 464 \$ (2023 – 4 091 \$).

Notes afférentes aux informations financières

31 mars 2024

8. Apports reportés

Les apports reportés représentent des subventions et des dons grevés d'une affectation externe inutilisés qui sont destinés à des programmes précis et affectés aux charges d'exercices ultérieurs. Les détails sont les suivants :

	2024 \$	2023 \$
Solde au début de la période	6 871 426	14 156 427
Apports reçus de Santé Canada	23 359 164	-
Apports reçus de sources non gouvernementales	7 872 377	4 918 157
	31 231 541	4 918 157
Moins le montant comptabilisé à titre de produits :		
Apports du gouvernement fédéral	(23 193 969)	(9 354 076)
Apports des partenaires	(6 474 385)	(967 109)
Apports des donateurs	(2 215 797)	(1 881 973)
Apport à recevoir d'un donateur	12 038	-
Apport à recevoir du gouvernement (note 5)	1 849 666	4 270 592
Moins la tranche à court terme des apports reportés	(5 682 007)	(7 420 350)
Solde à la fin de la période	2 398 513	3 721 668

Les données relatives aux apports reportés correspondent à la période de trois mois allant du 1^{er} janvier 2023 au 31 mars 2023, tandis que les apports pour 2024 correspondent à la période allant du 1^{er} avril 2023 au 31 mars 2024.

9. Programmes et engagements

Engagements :

La Fondation a conclu un contrat de location-exploitation pour la location de ses locaux d'affaires. Le total des paiements minimums exigibles au cours de trois exercices s'établit comme suit :

	\$
2025	197 217
2026	202 032
2027	171 363
	570 612

Fondation Brain Canada

Notes des états financiers

Période close le 31 mars 2024

9. Programmes et engagements

Le Fonds canadien de recherche sur le cerveau a été créé en vue de soutenir des chercheurs canadiens chevronnés en neuroscience œuvrant dans des universités, des hôpitaux et des instituts partout au pays.

	Engagements de fonds par les partenaires	Engagements de fonds de recherche par la Fondation Brain Canada	Fonds versés dans les exercices antérieurs	Fonds versés en 2024	Fonds envoyés directement à l'établissement d'accueil des partenaires	Solde à être versé	2025	2026	2027	2028	2029	TOTAL
Les bases d'une meilleure santé mentale	1,650,000 \$	1,650,000 \$	- \$	1,089,000 \$	- \$	2,211,000 \$	1,106,000 \$	994,500 \$	110,500 \$	- \$	- \$	2,211,000 \$
Programmes de recherche du Consortium québécois sur la découverte de médicament (CQDM)	2,351,500 \$	2,224,625 \$	772,125 \$	924,705 \$	203,891 \$	2,675,404 \$	1,326,139 \$	892,598 \$	456,667 \$	- \$	- \$	2,675,404 \$
Subventions de soutien aux plateformes	27,887,715 \$	27,887,715 \$	26,133,028 \$	13,827,936 \$	6,448,415 \$	9,366,050 \$	7,447,964 \$	1,488,056 \$	430,028 \$	- \$	- \$	9,366,048 \$
Famille Chagnon et Centre de toxicomanie et de santé mentale (CAMH) – IMRC	5,598,044 \$	5,598,044 \$	11,166,087 \$	30,000 \$	- \$	- \$	- \$	- \$	- \$	- \$	- \$	- \$
Programme de recherche sur le cerveau à l'intention des futurs leaders canadiens	4,511,635 \$	5,281,468 \$	4,871,437 \$	2,284,964 \$	- \$	2,636,702 \$	1,225,855 \$	1,410,847 \$	- \$	- \$	- \$	2,636,702 \$
Programmes de recherche SLA Canada – Fondation Brain Canada	3,169,975 \$	3,169,975 \$	2,551,832 \$	1,594,886 \$	- \$	2,193,232 \$	1,380,348 \$	703,884 \$	109,000 \$	- \$	- \$	2,193,232 \$
Initiative de la famille Martin (IFM) – La petite enfance	100,000 \$	35,000 \$	- \$	35,000 \$	100,000 \$	- \$	- \$	- \$	- \$	- \$	- \$	- \$
Programmes de recherche de la Société canadienne du cancer	3,849,947 \$	2,714,953 \$	- \$	2,675,024 \$	101,500 \$	3,788,377 \$	1,513,949 \$	1,220,728 \$	1,053,700 \$	- \$	- \$	3,788,377 \$
Consortium neurovasculaire canadien - Fondation Brain Canada - Cœur + AVC - Subventions catalyseur : Recherche clinique sur l'AVC	499,419 \$	499,419 \$	330,714 \$	288,674 \$	- \$	379,450 \$	379,450 \$	- \$	- \$	- \$	- \$	379,450 \$
Subventions d'équipe Santé mentale des enfants atteints de maladies rhumatismales	240,000 \$	240,000 \$	- \$	117,383 \$	- \$	362,617 \$	340,113 \$	22,504 \$	- \$	- \$	- \$	362,617 \$
Programmes de recherche de l'Alzheimer's Association	2,395,904 \$	2,002,296 \$	1,060,071 \$	692,980 \$	666,262 \$	1,978,887 \$	1,286,864 \$	692,025 \$	- \$	- \$	- \$	1,978,889 \$
Programmes de recherche de la Société Alzheimer du Canada	1,917,500 \$	1,917,500 \$	- \$	647,919 \$	29,500 \$	3,157,581 \$	1,411,821 \$	1,018,443 \$	595,767 \$	131,550 \$	- \$	3,157,581 \$
Programmes de recherche du Réseau pour la santé du cerveau des enfants	923,942 \$	447,742 \$	1,209,184 \$	62,500 \$	50,000 \$	50,000 \$	50,000 \$	- \$	- \$	- \$	- \$	50,000 \$
Initiative BRAIN des National Institutes of Health	203,963 \$	203,963 \$	255,926 \$	152,000 \$	- \$	- \$	- \$	- \$	- \$	- \$	- \$	- \$
Réseau et répertoire Parkinson Canada	1,000,000 \$	1,000,000 \$	1,834,000 \$	- \$	- \$	166,000 \$	166,000 \$	- \$	- \$	- \$	- \$	166,000 \$
Women's Brain Health Initiative (WBHI)	1,030,099 \$	1,030,099 \$	378,662 \$	1,546,142 \$	- \$	135,394 \$	135,394 \$	- \$	- \$	- \$	- \$	135,394 \$
Étude de cohorte prospective canadienne relative à la progression de la sclérose en plaques (CanProCo)	6,502,600 \$	2,850,000 \$	5,678,350 \$	337,950 \$	2,571,525 \$	764,775 \$	764,775 \$	- \$	- \$	- \$	- \$	764,775 \$
Consortium canadien en neurodégénérescence associée au vieillissement (CCNV) – phase 1	3,910,000 \$	2,500,000 \$	5,570,000 \$	- \$	- \$	840,000 \$	840,000 \$	- \$	- \$	- \$	- \$	840,000 \$
Prix pour la recherche sur les lésions médullaires et commotions cérébrales	125,000 \$	125,000 \$	145,000 \$	50,000 \$	- \$	55,000 \$	50,000 \$	5,000 \$	- \$	- \$	- \$	55,000 \$
Programme de recherche en santé mentale Bell Cause pour la cause – Fondation Brain Canada	2,095,000 \$	2,095,000 \$	2,470,237 \$	265,000 \$	- \$	1,454,763 \$	1,053,687 \$	401,076 \$	- \$	- \$	- \$	1,454,763 \$
Subvention d'équipe Santé mentale et diabète de type 1 parrainée par FRDJ Canada et la Fondation Brain Canada	375,000 \$	375,000 \$	375,000 \$	- \$	- \$	375,000 \$	337,500 \$	37,500 \$	- \$	- \$	- \$	375,000 \$
Réseau Parkingson Canadien Ouvert (RPCO)	500,000 \$	500,000 \$	600,000 \$	150,000 \$	150,000 \$	100,000 \$	100,000 \$	- \$	- \$	- \$	- \$	100,000 \$
Cœur + AVC – Fondation Brain Canada : Bourse Impact connexion cœur-cerveau	2,925,000 \$	2,925,000 \$	1,604,078 \$	500,000 \$	230,147 \$	3,515,775 \$	1,095,189 \$	1,126,312 \$	1,294,274 \$	- \$	- \$	3,515,775 \$
Plateforme canadienne en santé mentale des jeunes de la Fondation Brain Canada, parrainée par Objectif avenir RBC, avec le soutien de Power Corporation du Canada	2,565,000 \$	2,565,000 \$	2,013,586 \$	791,656 \$	- \$	2,324,758 \$	791,657 \$	642,801 \$	755,300 \$	135,000 \$	- \$	2,324,758 \$
Bourses pour stagiaires Étoiles montantes de la Fondation Brain Canada	193,864 \$	193,864 \$	- \$	139,033 \$	- \$	248,694 \$	233,000 \$	15,694 \$	- \$	- \$	- \$	248,694 \$
Bourses de fonctionnement pour les chercheurs noirs	257,500 \$	232,500 \$	- \$	127,500 \$	- \$	362,500 \$	362,500 \$	- \$	- \$	- \$	- \$	362,500 \$
Bourses de fonctionnement pour les chercheurs autochtones	247,917 \$	237,709 \$	- \$	188,750 \$	- \$	296,876 \$	296,876 \$	- \$	- \$	- \$	- \$	296,876 \$
Initiative de programmation conjointe de l'UE – Recherche sur les maladies neurodégénératives (JPND)	- \$	333,333 \$	- \$	111,712 \$	- \$	221,621 \$	110,644 \$	110,977 \$	- \$	- \$	- \$	221,621 \$
Brain Changes Initiative	716,000 \$	716,000 \$	- \$	- \$	- \$	1,432,000 \$	550,000 \$	522,000 \$	360,000 \$	- \$	- \$	1,432,000 \$
	77,742,523 \$	71,551,204 \$	69,019,317 \$	28,630,714 \$	10,551,239 \$	41,092,457 \$	31,183,536 \$	11,304,945 \$	5,165,236 \$	266,550 \$	- \$	41,092,457 \$

Voir les notes ci-jointes

Notes afférentes aux informations financières

31 mars 2024

10. Instruments financiers et gestion des risques

La Fondation est exposée à divers risques associés aux transactions visant des instruments financiers. L'information ci-dessous est utile pour évaluer l'étendue des risques auxquels la Fondation est exposée.

Risque de taux d'intérêt

Le risque de taux d'intérêt est le risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison des variations des taux d'intérêt du marché. La Fondation est exposée au risque de taux d'intérêt à l'égard de ses placements à taux d'intérêt fixe, la juste valeur fluctuant sous l'effet des variations des taux d'intérêt du marché. Toutefois, ce risque est considéré comme faible étant donné que les placements à court terme viennent à échéance dans un avenir rapproché.

Risque de change

Le risque de change est le risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison des variations des cours des devises. La Société est exposée à un risque de change lié à la trésorerie, aux créances clients et aux dettes fournisseurs et charges à payer. La Société ne couvre actuellement pas le risque de change associé à ces transactions et ces comptes.

Risque de liquidité

Le risque de liquidité s'entend du risque que la Fondation ne soit pas en mesure de satisfaire aux obligations associées aux passifs financiers. La Fondation est exposée à ce risque surtout en raison des créditeurs et charges à payer et des salaires à verser. La Fondation gère son risque de liquidité en surveillant l'évolution de ses besoins opérationnels. Elle établit un budget ainsi que des prévisions en matière d'entrées de trésorerie pour s'assurer qu'elle disposera des fonds nécessaires pour respecter ses obligations. Au 31 mars 2024, la Fondation avait atteint son but consistant à disposer de liquidités suffisantes pour respecter ses obligations en cours.

11. Événement postérieur à la date de clôture

Dans le budget fédéral de 2024 déposé le 16 avril 2024, le gouvernement s'est engagé à verser un montant supplémentaire de 80 millions de dollars à la Fondation sur quatre ans à compter de 2024. Ce financement vise à faire avancer la recherche sur le cerveau par l'intermédiaire de la Fondation, et des fonds équivalents devront être obtenus auprès de sources autres que le gouvernement fédéral.

Fondation Brain Canada

Annexes afférentes aux états financiers

Périodes closes les 31 mars

2024	2023
\$	\$
<u>(12 mois)</u>	<u>(3 mois)</u>

Annexe 1 – Apport affecté

Produits

Apports affectés du gouvernement fédéral	23,193,969	9,354,076
Apports affectés des partenaires	6,474,385	967,109
Apports affectés des donateurs	2,215,797	1,881,973
	<u>31,884,151</u>	<u>12,203,158</u>

Voir les notes ci-jointes

Fondation Brain Canada

Annexes afférentes aux états financiers

Périodes closes les 31 mars

	2024	2023
	\$	\$
	(12 mois)	(3 mois)
Annexe 2 – Subventions et bourses et charges d’exploitation		
Subventions et bourses		
Subventions de soutien aux plateformes	13,827,936	6,513,785
Programmes de recherche de la Société canadienne du cancer	2,675,024	368,047
Programme de recherche sur le cerveau à l'intention des futurs leaders canadiens	2,284,964	249,050
Programmes de recherche SLA Canada – Fondation Brain Canada	1,594,886	846,465
Women’s Brain Health Initiative (WBHI)	1,546,142	555,600
Les bases d'une meilleure santé mentale	1,089,000	-
Programmes de recherche du CQDM	924,705	-
Plateforme canadienne en santé mentale des jeunes de la Fondation Brain Canada, parrainée par Objectif avenir RBC, avec le soutien de Power Corporation du Canada	791,656	1,006,793
Programmes de recherche international de l'Alzheimer's Association	692,980	206,322
Programmes de recherche de la Société Alzheimer du Canada	647,919	-
Heart & Stroke - Brain Canada : Bourse IMPACT connexion cœur-cerveau	500,000	777,007
Étude de cohorte prospective canadienne relative à la progression de la sclérose en plaques (CanProCo) – Sous-cohorte de la sclérose en plaques pédiatrique	337,950	-
Consortium neurovasculaire canadien – Fondation Brain Canada – Cœur + AVC - Subventions catalyseur : Recherche clinique sur l'AVC	288,674	-
Programme de recherche en santé mentale Bell Cause pour la cause – Fondation Brain Canada	265,000	1,259,553
Bourses de fonctionnement pour les chercheurs autochtones	188,750	-
Initiative BRAIN des National Institutes of Health	152,000	-
Réseau Parkinsonien Canadien Ouvert (RPCO)	150,000	-
Bourses pour stagiaires Étoiles montantes de la Fondation Brain Canada	139,033	3,269
Bourses de fonctionnement pour les chercheurs noirs	127,500	-
Subventions d'équipe Santé mentale des enfants atteints de maladies rhumatismales	117,383	-
Initiative de programmation conjointe de l'UE – Recherche sur les maladies neurodégénératives (JPND)	111,712	-
Programmes de recherche du Réseau pour la santé du cerveau des enfants	62,500	165,587
Prix pour la recherche sur les lésions médullaires et commotions cérébrales	50,000	-
Initiative de la famille Martin (IFM) – La petite enfance	35,000	-
Famille Chagnon et Centre de toxicomanie et de santé mentale (CAMH) – IMRC	30,000	-
Initiative de recherche multi-chercheurs (IRMC)	-	43,004
	28,630,714	11,994,482

Fondation Brain Canada

Annexes afférentes aux états financiers

Périodes closes les 31 mars

	2024	2023
	\$	\$
	<u>(12 mois)</u>	<u>(3 mois)</u>
Charges d'exploitation		
Salaires et déductions salariales	2,749,246	674,891
Communications	423,711	139,153
Honoraires professionnels	369,236	100,945
Programmes	234,726	30,367
Collectes de fonds	228,047	35,179
Espaces de bureaux	181,195	38,543
Réunion du conseil d'administration	75,253	1,913
Frais d'administration	88,365	37,953
Déplacements	45,030	3,789
Assurance	43,148	10,427
Site Web	40,285	21,870
Bureau	14,032	3,185
	<u>4,492,274</u>	<u>1,098,215</u>

Voir les notes ci-jointes